

Titre : Être autorité, faire autorité par Jean-Michel Pons

Sous-titre : les limites des sanctions et des punitions

Accroche :

L'école du XXI siècle, porteuse de l'ambition de la réussite de tous les élèves, peine à réussir ce défi. Elle est le reflet d'une société qui va mal où les institutions ou ce qu'elles représentent sont défiés, où la violence et la défiance sont fréquentes et à quoi le personnel a parfois du mal à répondre.

Le personnel de vie scolaire occupe dans la vie des établissements scolaires, une place prépondérante, car détermine en grande partie le climat scolaire et donc le quotidien des élèves. Mais pour se faire, de quels moyens disposent ces personnels pour parvenir à le rendre serein ?

Quelle est l'importance du projet d'établissement et plus particulièrement du règlement intérieur pour y parvenir ?

Faut-il user, abuser de sanctions et de punitions pour se faire respecter ?

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

Sans pré requis

Pré requis réglementaires (1) → précisez :

Pré requis pédagogiques (2) → précisez :

(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercées obligatoires pour suivre la formation

(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Public concerné / ciblé : Enseignant.es du 1er et du 2d degré

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...) :

1. Développer des gestes professionnels afin de mieux prendre en charge la diversité des élèves (explicitation, différenciation, étayage...)
2. Savoir prendre en compte les erreurs et les représentations transitoires des élèves, les valoriser et leur donner du sens
3. Développer un climat de confiance et de coopération
4. Savoir se positionner en tant qu'éducateur (une main de fer dans un gant de velours)

5. Disposer d'outils de communication pour mieux entrer en lien avec les adolescents

Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...) :

1. Connaître les différents interlocuteurs et la posture à adopter avec chacun
2. Quels sont les différents rôles du personnel de vie scolaire et comment remplir au mieux ses missions (surveillance, encadrement, accompagnement...)
3. Développer un climat de confiance et de coopération avec les élèves
4. Savoir se positionner en tant qu'éducateur responsable: (Posture d'accueil, posture d'écoute, posture de médiation)
5. Différencier les différents rapports à l'autorité (autoritaire, autoritarisme)
6. Etre autorité, est-ce que cela s'apprend ? (posture, voix, déplacement)

Contenu et déroulement :

MATIN :

Temps 1 : accueil, présentation individuelle et apports théoriques sur l'autorité (désacraliser le métier ≠ autoritarisme)

Constat : diversité des publics, diversités des contextes et évolution de la société

Réglementation : droits et devoirs du personnel de vie scolaire et quelle place dans le système scolaire français

Temps 2 : recueil des besoins et des attentes sous forme d'un temps en petits groupes, autour de questions posées par le formateur. Restitution en grand groupe : la surveillance (à l'entrée, dans la cour, les wc, les couloirs, le réfectoire), l'accompagnement en étude, les sorties scolaires et extra-scolaires)

APRÈS-MIDI :

Temps 3 : Qu'est-ce qu'un bon éducateur ? Travail et réflexion en groupes et mise en commun. Les limites des sanctions et des punitions.

Comparaison avec le point de vue des élèves, des parents, du CE, etc...

Temps 4 : La boîte à outils :

Les gestes pédagogiques d'accompagnement, de positionnement

Le projet d'établissement, les acteurs essentiels, des gestes au quotidien dans la relation élève-éducateur (règlement intérieur et climat scolaire)

Les bases de la communication positive en situation professionnelle, mise en situation et jeux de rôles ; utiliser l'Analyse Transactionnelle pour réussir à rentrer en contact avec les personnalités « difficiles » : initiation à la « théorie des portes » de

Paul Ware, qui propose des modes de communication adaptés à chaque type de personnalité. Cette approche est particulièrement efficace pour faire face aux postures rebelles de certains ados, au renfermement d'autres...

Modalités pédagogiques :

Recueil des représentations et questionnements. Temps de réflexion et d'échanges en petits groupes ou tables rondes, temps d'exposés dialogués pour les apports théoriques et de contextualisation en ateliers (construction d'outils, de dispositifs).

Supports utilisés :

Diaporamas (qui seront remis aux stagiaires), vidéo si besoin, documents papiers, bibliographie.

Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : <i>une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation</i>	
Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique	<input checked="" type="checkbox"/> CC1. faire partager les valeurs de la République <input checked="" type="checkbox"/> CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école <input checked="" type="checkbox"/> CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques <input checked="" type="checkbox"/> CC10. Coopérer au sein d'une équipe <input checked="" type="checkbox"/> CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative <input checked="" type="checkbox"/> CC12. Coopérer avec les parents d'élève <input checked="" type="checkbox"/> CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Maîtrise et Intégration des savoirs	<input type="checkbox"/> CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication <input type="checkbox"/> P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement <input type="checkbox"/> CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier <input type="checkbox"/> CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier <input type="checkbox"/> P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
Expertise dans les apprentissages	<input checked="" type="checkbox"/> CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage <input type="checkbox"/> P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves <input checked="" type="checkbox"/> CC4. Prendre en compte la diversité des élèves <input checked="" type="checkbox"/> P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

	<input type="checkbox"/> P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves <input type="checkbox"/> CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
Développement Professionnel	<input checked="" type="checkbox"/> CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

- Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
- Envoi par le formateur de documents et outils
- Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
- Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
- Distanciel asynchrone
- Autre (préciser) :

Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : en fonction de la demande

Durée en heures : en fonction de la demande

Horaires : 09h00-12h00 / 13h30-16h30 (adaptables)

Formateur: Jean-Michel Pons, formateur Didascol Formation.

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

> **en cours de formation** : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluable de la session.

> **à chaud** : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et

besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> **à froid** : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

> **En différé par écrit** : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascal Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascal Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascal Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.